



*expression des groupes politiques*

# La politique sportive à La Chapelle



*Groupe PS et apparenté(e)s*

## Le partenariat gagnant entre des clubs dynamiques et la politique sportive de la Ville

La Chapelle-sur-Erdre est une ville sportive ! Qui dit activité sportive, dit clubs, bénévoles, équipements, compétitions... Tout un travail préalable auquel il faut déjà rendre hommage et qui est l'oeuvre de ceux qui donnent de leur temps pour organiser et encadrer les différentes activités.

Car si La Chapelle-sur-Erdre compte autant d'adhérents, elle le doit en premier lieu aux bénévoles qui font vivre ce monde sportif. Partout dans l'agglomération, la qualité d'organisations des manifestations sportives sont louées.

À La Chapelle-sur-Erdre, l'esprit de compétition, l'élite, n'a pas pris le pas sur le sport de masse, l'apprentissage de l'éducation physique. L'école du sport ouverte aux enfants de 6 et 7 ans apporte aussi sa contribution à cette politique sportive auprès des jeunes.

Pour mesurer l'impact du sport sur la vie des jeunes, il faut considérer que trois jeunes sur quatre à La Chapelle-sur-Erdre pratiquent un sport. De plus, la Ville est attentive à ne pas exclure les familles plus en difficultés. C'est pourquoi elle apporte une aide financière aux plus défavorisés au moment de l'inscription dans les clubs, via les bons d'accès aux loisirs délivrés chaque année sur conditions de ressources. Sans oublier tout le travail remarquable mis en place par l'Office Municipal des Sports pour ouvrir le maximum d'activités sportives aux personnes handicapées. La manifestation Handi'chap, qui s'est déroulée au printemps dernier, a apporté une nouvelle illustration de cette détermination à ne pas exclure les personnes porteuses de handicap.

Mais le dynamisme du mouvement sportif est aussi dû à la qualité des équipements mis en place par la Ville. En cette fin d'année, seront livrés les deux nouveaux courts de tennis extérieurs à Gesvrine, et le nouveau terrain synthétique du stade du Buisson de la Grolle. Quelques mois auparavant, c'est le sol de la salle Robert Corneau qui avait été rénové, de même pour la piste d'élan de l'athlétisme à La Grolle, sans oublier la boucle pour courir sur le site de la Coutancière. En quelques mois, ce sont déjà des investissements conséquents qui prouvent que la municipalité est à l'écoute du milieu sportif.

L'arrivée prochaine d'un CREPS à la Babinière devrait permettre de poursuivre dans cette voie.

[pslachapellesurerdre@yahoo.fr](mailto:pslachapellesurerdre@yahoo.fr)

*Groupe PC/FDG et apparenté(e)s*

## Changer le sport pour changer la société

Les activités physiques et sportives (APS) sont essentielles dans la société car elles participent à la nécessaire construction de l'être humain et à son émancipation; leur pratique par toutes et tous est un droit essentiel qu'il faut élargir sans cesse et faire respecter.

L'égalité d'accès à toutes les APS passe d'abord par la gratuité et l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive de la maternelle à l'université. La vie associative constitue un espace essentiel d'éducation populaire et de formation citoyenne. Elle doit être soutenue et préservée de toutes les dérives commerciales. Une politique de valorisation, de formation et de soutien aux bénévoles garantira sa pérennité.

En 2015, la part du budget dédiée au sport dans le budget de l'État reste durablement insignifiante (228 millions sur les 300 milliards du budget de l'État: soit 0,14 %) La démocratisation des pratiques ne peut pourtant être garantie que par le développement d'un service public qui s'inscrit dans la proximité des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Si le sport reste encore aujourd'hui une compétence partagée, la réforme territoriale s'inscrit dans la poursuite de la réduction des dépenses publiques, et donc des crédits, pour développer la pratique sportive. La métropolisation, l'intercommunalité, la réduction du nombre de régions avec des compétences élargies, au détriment de la commune et du département éloignent les habitants des lieux de décision et il devient difficile de les associer à l'élaboration des politiques publiques. Or, le sport se pratique dans la proximité et les pratiquants s'organisent bien souvent au niveau de la commune ou du quartier. Encore un fois, le désengagement de l'État met à mal les collectivités territoriales dans leurs rôles fondamentaux de création de lien social.

Enfin, le sport professionnel et de haut niveau, ses manifestations et leur traitement médiatique devraient viser à des objectifs humanistes de progrès pour toutes et tous et non à être un instrument de la finance internationale. L'ensemble des richesses créées par la haute performance, qu'elles soient culturelles, économiques ou technologiques, doit participer au développement du sport pour l'ensemble de la population. Élément essentiel de l'émancipation, les activités physiques et sportives doivent être libérées de toute forme d'instrumentalisation et de domination. Nous devons les sortir des logiques du marché et mettre fin aux inégalités de pratique qui persistent. Cela exige une intervention publique forte.

La pratique sportive reste et demeure une voie de socialisation forte pour les jeunes générations ainsi que pour l'ensemble des pratiquants. Une politique publique ambitieuse se doit de faire vivre les espaces d'un sport public, ouvert à tous, et libre de toutes logiques marchandes.

Contact : [frontdegauchecantondelachapellesurerdre@laposte.net](mailto:frontdegauchecantondelachapellesurerdre@laposte.net)

*Pour une alternative écologiste et citoyenne*

## Ne pas perdre de vue nos valeurs

« L'émotion fut très forte cet été, suite aux images parfois insoutenables de ces migrants se pressant aux frontières de l'Europe. Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. 20 000 personnes ont perdu la vie aux frontières de l'Europe depuis 2000. » Ce devaient être les premiers mots de notre tribune intitulée « Droit à la mobilité, un défi » (que vous pouvez trouver sur notre blog).

Une partie de ces migrants fut la barbarie de Daech, cette même barbarie qui a frappé Paris le 13 novembre.

La lutte contre des assassins prêts à tout sera difficile. La vie quotidienne sera parfois pesante pour celles et ceux qui fréquentent des lieux qui sont maintenant vécus comme des cibles potentielles d'attentat. Nous ne devons cependant pas perdre de vue nos valeurs et nos projets !

Plus que jamais, il est important de défendre une politique étrangère qui rompe avec l'accapement des richesses des pays du Sud, et des pays africains en particulier, laissant les peuples dans la misère.

Plus que jamais, il faut combattre le réchauffement climatique, qui fragilise les sociétés soumises à des catastrophes (sécheresses, montée des eaux, ...). Manifestons notre exigence que la COP21 soit un succès !

Les fanatismes se nourrissent et prospèrent sur la misère et la déstructuration des sociétés.

Plus que jamais, il faut défendre, en France, l'accès pour tous à l'éducation, à la culture, à un travail, à la santé, .... Garantir également le respect des principes fondamentaux de la Justice : présomption d'innocence, droit à un jugement équitable, respect de la vie privée et de la dignité. C'est à cette condition que nous garantirons une société où il fait bon vivre.

Une des premières mesures prises suite aux attentats a été la fermeture temporaire de nos frontières, nécessaire à ce moment-là dans le cadre de la traque des terroristes.

Comme le dit le rapport des Nations Unies de 2009 « Lever des barrières » : « Le développement humain a beaucoup à gagner d'une levée des obstacles aux déplacements et d'une amélioration du traitement des migrants. Cela demande toutefois une certaine audace ». Alors ? Serons-nous assez audacieux, en ces temps troublés, pour faire la part des choses entre des mesures de protection nécessaires et le rejet massif de ce qui peut faire peur ?

Agir « Pour une alternative écologiste et citoyenne » à La Chapelle sur Erdre

Mail : [pourunealternativeecologiste@gmail.com](mailto:pourunealternativeecologiste@gmail.com)

Blog : <http://pourunealternativeecologisteetcitoyenne.fr/blog/>  
Facebook : <https://www.facebook.com/pourunealternativeecologisteetcitoyenne>

*La Chapelle en action*

## La politique « sportive » de la ville

Avec plus de 7 000 licenciés et plus de 35 associations sportives, au regard de sa population, notre commune est l'une des plus sportives du département. Que l'on recherche une pratique de loisir ou de compétition, que l'on soit jeune ou un peu moins, que l'on préfère le sport individuel ou collectif, rares sont celles et ceux qui ne trouvent leur bonheur ! Ce succès est avant tout le fruit de l'engagement des bénévoles sans qui la vie sportive sur la commune serait très réduite. Ce sont eux qui organisent les réunions, compétitions, recherchent des financements et prennent le risque de créer des emplois sportifs. Ce travail est lourd à porter, même en équipe, et la reconnaissance souvent réduite devant l'esprit « consommateur » de certains adhérents ! Heureusement, ils sont soutenus par des fédérations, des sponsors et les collectivités territoriales dont la commune. Depuis de nombreuses années, la ville a pris de bonnes initiatives : financement de l'activité sportive dans les écoles, création de l'Office Municipal des Sports, création de l'École du sport... Elle met à disposition des équipements, du personnel et soutient financièrement le fonctionnement et les projets des clubs. La Ville se doit également de défendre les valeurs du sport. Nous observons cependant qu'elle ne les respecte pas toujours.

Le respect : est-il logique de prioriser les demandes d'équipements de certains « gros clubs » en effectif (juste avant les élections !) contre les recommandations de l'OMS, structure indépendante qui recense et connaît les besoins des clubs depuis plus de 10 ans et ce qui oblige d'autres clubs à devoir encore patienter ?

La stratégie : est-il prudent de faire reposer l'avenir de tous les gros investissements sportifs sur l'hypothétique ou lointaine installation du CREPS sur la commune à la Babinière ? Ne peut-on pas envisager d'autres réalisations mutualisées et un scénario bis ?

La loyauté : est-il normal de ne pas inviter les nouveaux conseillers départementaux, élus à la majorité dans les 6 communes du canton, pour une visite de la magnifique base nautique de l'ANCRE, alors que le Député, le Président du Conseil Départemental et le Maire (tous socialistes) étaient présents ?

Voilà donc une autre vision de la politique fort peu sportive de la ville !

Bonnes fêtes de fin d'année.

Les Élu(e)s de La Chapelle En Action

Contact : 06.60.86.77.52 ou [cde@lachapelleenaction.fr](mailto:cde@lachapelleenaction.fr)

Association : [www.lachapelleenaction.fr](http://www.lachapelleenaction.fr)